

L'avenir du secteur musical en débat

Les créateurs de musique non classique organisent, ce jeudi, des états généraux.

BALISES

Entretien **Sophie Lebrun**

Le secteur des musiques non classiques en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) organise, ce jeudi 20, des "Etats généraux de la musique" où sont attendues quelque 250 personnes. Etat des lieux, programmation des salles et festivals, production discographique, présence des artistes belges dans les médias, statut du musicien et renforcement d'une politique culturelle sont au menu de six forums d'une demi-heure. A la tête de ce brainstorming : la Fédération des auteurs compositeurs et interprètes réunis, alias le Facir – dites "fakir". Eclairage en compagnie d'un des fondateurs, le jazzman Toine Thys.

Vous avez dit "Facir" ? "Il s'est créé en novembre 2012, dans un premier temps en réaction aux annonces de coupes budgétaires dans la commission des musiques non classiques.

Mais aussi pour faire le point sur nos problèmes, qui dépassent de loin la question des subventions. Le Facir accueille tous les créateurs de musique non classique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. On sent qu'on est bien accueillis, par les musiciens qui attendaient cela depuis longtemps, mais aussi par les autres partenaires, notamment les associations de producteurs et le cabinet de la culture qui n'avait pas vraiment d'interlocuteur pour les musiciens." "On en avait ras-le-bol que des décisions nous concernant soient prises sans nous, notamment dans la commission des musiques non classiques." Chanson, jazz, pop, world, electro, rap : le Facir compte à ce jour 200 membres (parmi lesquels Claude Semal, Philippe Tasquin, Manuel Hermia, Gil Mortio, UMAN...) et espère en avoir le double après les états généraux. "On est en contact avec la Gam, note encore Toine Thys, la *Guilde des artistes de la musique, notre équivalent en France. Son président, Axel Bauer, sera là ce jeudi."*

Pourquoi des états généraux ? "Le monde de la musique en Belgique a besoin de débats, d'idées et de changement. Nous invitons quarante intervenants sur des thèmes centraux. C'est une manière, pour nous, de tester des propositions de changement que nous avons."

Par exemple ? "En Fédération Wallonie-

Bruxelles, il y a beaucoup de talents mais ils ne sont pas fort mis en avant. Ils sont peu présents dans les médias, quand on compare la situation avec celle de nos voisins. On a beaucoup de questions par rapport à la RTBF." On devrait notamment discuter de diversité musicale et des quotas d'artistes belges sur les ondes publiques. "En gros, chez nous, les radios privées doivent passer 5 % d'artistes ou producteurs de la FWB, et la RTBF 10 %. En Flandre, le quota, à la VRT (seule concernée, mais très importante en termes d'auditeurs), est de 25 % d'artistes flamands. Il faut, en outre, affiner le système, créer des sous-quotas, garantir de bons créneaux horaires..." Parmi d'autres idées du Facir, pointons encore la mise en place d'un "audit sur la bonne utilisation de l'argent public dans le domaine de la musique".

Plus globalement, "La Fédération Wallonie-Bruxelles doit s'armer pour affronter le futur, un gros changement institutionnel qui est à venir tôt ou tard. Elle va de plus en plus devoir exister seule au milieu de l'Europe. On voit bien que la Flandre, elle, met une énergie et un argent impressionnants pour valoriser ses artistes."

→ De 19 à 23h, la Tricoterie, 158 rue Théodore Verhaegen, Saint-Gilles. Infos: www.facir.be